

## Municipalité amie des aînés Politique et plan d'action 2024-2028





Chers aînées et aînés,

Le comité « **Municipalité Amie Des Aînés (MADA)** », sous la direction de la conseillère madame Charlotte Cormier, a travaillé fort, afin de mettre à jour la politique MADA de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre. Cette nouvelle mouture veut justement se rapprocher des besoins réels des aînées et aînés en déclamant des pistes d'actions qui devraient être priorisées par les décideurs. Le conseil municipal pourra ainsi définir les priorités qui lui permettront d'améliorer le milieu de vie des aînées et aînés et par ricochet, celui de la population en général.

Il ne faut pas oublier que la proportion de personnes aînées augmente d'une année à l'autre au Québec, sur la Côte-Nord et ici, chez nous. C'est pourquoi nous devons, comme Municipalité, accorder une attention particulière à ce phénomène de société et travailler conjointement avec leurs représentants. Ainsi, nous pourrons apporter les ajustements qui répondront aux besoins de cette tranche de la population. Mon intention est de voir cette politique se répercuter dans le cadre de nos planifications annuelles, par l'identification d'actions concrètes de la Municipalité et la réalisation de projets, petits ou grands, qui impacteront positivement la vie des citoyennes et citoyens aînés.

Soyez assuré du soutien et de la contribution de toute l'équipe municipale et des élués et élus pour faire de cette politique un document de référence lorsque nous devons apporter des correctifs au niveau de nos infrastructures, la dispensation de nos services ou tout autre geste pouvant avoir un impact sur la qualité de vie des aînées et aînés.

Merci à toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la rédaction de cette politique MADA et souhaitons-nous-le meilleur pour les années à venir.

**Paul Barriault**  
**Maire Havre-Saint-Pierre**



## **Mot de la conseillère municipale, Charlotte Cormier**

Une démarche *Municipalité amie des aînés* (MADA) c'est avant tout un projet pour et par la communauté pour s'assurer que les aînés vivent dans un milieu sain, sécuritaire, adapté à leurs besoins et propice à leur épanouissement. Comme la politique MADA, édition 2015-2018 était arrivée à échéance, à titre de conseillère responsable du dossier « Aînés », j'ai accepté avec enthousiasme le mandat confié par les membres du conseil municipal de prendre en charge la révision de celle-ci.

C'est avec fierté que je vous présente aujourd'hui l'édition 2024-2028 de cette politique MADA. Celle-ci est le fruit du travail de gens généreux, compétents, provenant de divers horizons, ayant accepté de s'impliquer sur le Comité de pilotage et de suivi de la politique MADA depuis 2019 et plus intensément depuis avril 2022. Certains d'entre eux sont issus d'organismes qui œuvrent régulièrement auprès des aînés dans le cadre de leur mandat alors que d'autres sont eux-mêmes des aînés-bénévoles impliqués dans la communauté. Sans leur précieuse contribution et leur expertise, un tel projet n'aurait pas pris forme.

Cette nouvelle édition, adaptée aux réalités du milieu, est le résultat de plusieurs rencontres de travail. Tout d'abord, il a fallu faire le bilan du plan d'action original, édition 2015-2018. Puis, se basant sur les résultats de sondages réalisés auprès des aînés et sur l'expertise de chacun, les réflexions du groupe de travail visaient à identifier les enjeux et problématiques vécus dans le milieu en vue de formuler des propositions d'actions concrètes et réalistes susceptibles d'améliorer les conditions de vie des aînés et les aider à relever les défis liés au vieillissement.

Finalement, ayant reçu l'aval des membres du conseil et de l'équipe de direction municipale, la nouvelle politique MADA guidera et influencera les décisions et actions à prendre, pour les prochaines années, afin d'en respecter l'esprit et réaliser le plan d'action y étant associé.

Vous les aînés, faites vôtre cette politique. N'hésitez pas à recourir aux services offerts par divers organismes du territoire et sachez profiter des infrastructures, programmes et opportunités susceptibles de contribuer à votre bien-être.

Enfin mille mercis à tous les membres du Comité de pilotage et de suivi ainsi qu'à tous ceux et celles qui ont participé de près ou de loin à l'élaboration de cette édition 2024-2028.

*Charlotte Cormier*

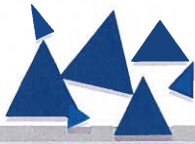
**Charlotte Cormier**  
Conseillère, siège no. 4





## Table des matières

Mot du maire	P2
Mot de la conseillère municipale responsable du dossier MADA	P3
Remerciements et membres du Comité de pilotage et de suivi	P5
Introduction	P6
Qu'est-ce que la démarche <i>Municipalité amie des aînés</i> ?	P7
Définition de « personne aînée » dans le cadre de notre politique MADA	
Mission municipale et valeurs	P8
Principes d'intervention	P9
Champs d'intervention	P10 À 13
Suivi de la politique et du plan d'action ET Conclusion	P14
<b>Annexes complémentaires à consulter</b>	<b>P15</b>



## Remerciements

La mise à jour de la politique et du plan d'action du programme *Municipalité amie des aînés, édition 2024-2028* est le fruit d'un travail réalisé de concert entre les membres du Comité de pilotage et de suivi de la politique MADA et de certains membres de l'équipe municipale. La Municipalité tient donc à souligner la participation active et dynamique des membres de ce comité MADA lesquels ont participé à de nombreuses rencontres pour mener chacune des étapes du processus à bon port. Sincères mercis à chacun(e) d'eux pour leur précieuse contribution.

- Rosaire Gaudet, Club FADOQ de Havre-Saint-Pierre (Aîné)
- Carole Paquet-Gasse, Corporation des Aînés de la Minganie (Aînée)
- Toussaint Richard, Table régionale des Aînés de la Minganie (Aîné)
- Tressy Saint-Pierre, Centre d'action bénévole de la Minganie (CAB Minganie)
- Nadia Gallant, Coopérative d'Aide à domicile de la Minganie (CADM Minganie)
- Carmen Blais, Centre le Volet des femmes – Secteur Havre-Saint-Pierre
- Julie Bouchard, CISSS de Minganie (Organisatrice communautaire)
- Marie-Ève Labrecque, CISSS de Minganie (Organisatrice communautaire)
- Geneviève Paquette, CISSS de Minganie (Agente en prévention et promotion de la santé)
- Amélie Landry, CISSS de Minganie (Kinésiologue, agente de prévention et promotion de la santé)
- Audrey Roy, MRC de Minganie (Agente en développement social et des communautés)
- Charlotte Cormier, conseillère municipale, responsable du dossier MADA

Aussi comme nous n'avons pu compter sur l'appui d'un chargé de projet officiel, nous tenons à souligner particulièrement l'implication de Charlotte Cormier, conseillère municipale, ayant pris en charge ce projet et la coordination du Comité de pilotage et de suivi depuis avril 2022.

Merci également aux membres de l'équipe municipale qui se sont successivement impliquée au fil des ans dont :

- Meggie Richard, Laura Mansbridge et Jessy Létourneau, directeurs généraux
- Solange Landry et Alison Rail-Bond, adjointes administratives à la direction générale
- Gaby Cormier, Secrétaire

Merci aux aînés de 50 ans et plus qui ont accepté d'enrichir les réflexions des membres du Comité MADA en répondant aux sondages préparés, distribués et analysés par ces derniers. Soyez assurés que les commentaires recueillis ont été considérés. Merci également à tous ceux et celles qui ont participé de près ou de loin à l'élaboration de cette politique.



## **Introduction**

Une première édition de la politique MADA a été produite pour les années 2015-2018 mais en raison de mouvement de personnel au niveau de la direction générale et des élus, à l'échéance de celle-ci, la mise à jour de cette politique fut malheureusement retardée.

Cependant en 2019 prenant conscience que la politique MADA initiale était échue, la directrice générale du temps, madame Meggie Richard, et la conseillère responsable du dossier Aînés, madame Charlotte Cormier, ont pris en charge le dossier. Elles ont entrepris les démarches pour réunir les membres du comité initial en vue d'assurer la mise à jour souhaitée de la politique et du plan d'action y étant associé. Malheureusement, peu de temps après la remise sur pied de ce comité de multiples circonstances, hors de contrôle, ont empêché les membres de se rencontrer afin de réaliser les multiples tâches menant à la réalisation de ce projet. (Covid, démission de la directrice générale, Meggie Richard, difficulté de recrutement pour assurer sa relève, manque d'information et d'encadrement, mise à jour du guide d'accompagnement, etc.)

Finalement à compter d'avril 2022, grâce à la volonté de la conseillère responsable du dossier, la reprise des activités du Comité de pilotage et de suivi a été possible. Au début, en raison de restrictions imposées par la Covid, les échanges étaient par courriels mais dès qu'il fut possible de se rencontrer en présentiel cela fut fait.

Respectant un cadre de référence suggéré dans le Guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche MADA émis par le gouvernement du Québec pour relever les défis du vieillissement des populations et favoriser un vieillissement actif, les membres du Comité de suivi et de pilotage de la politique MADA se sont mis à la tâche. Leurs recherches et réflexions ont permis de démontrer assez clairement que nos aînés de 50 ans et plus ont besoin de services particuliers afin d'améliorer sensiblement leur qualité de vie et être mieux préparés à faire face au phénomène du vieillissement qui les guette. À la lumière des informations recueillies et tenant compte des réalités du milieu, ils ont cherché à identifier des mesures que la Municipalité ou certains partenaires pourraient mettre de l'avant pour mieux répondre aux défis qui se présentent dans notre communauté sous les 9 champs d'intervention suggérés par le Secrétariat aux aînés : Espaces extérieurs et bâtiments / Habitat et milieu de vie / Transport et mobilité / Participation sociale / Loisirs / Respect et inclusion sociale / Communication et information / Santé et services sociaux / Sécurité.

Conséquemment en présentant et en adoptant cette nouvelle version de la Politique MADA, les membres du conseil municipal de Havre-Saint-Pierre réaffirment leur engagement d'intégrer le principe du « penser et agir aînés » dans la prise de décisions lorsqu'un lien se fera avec les divers champs d'intervention précités. Une volonté particulière sera déployée afin de sensibiliser l'administration municipale et les divers partenaires du milieu à s'engager pour mettre en œuvre les actions visant à faciliter l'accessibilité à des activités et à des services adaptés aux besoins exprimés dans cette nouvelle édition de politique MADA et du plan d'action 2024-2028 lui étant associé et que l'on vous présente en annexe.



## Qu'est-ce que la démarche *Municipalité amie des aînés* ?

La démarche *Municipalité amie des aînés* a pour objectif de soutenir les aînés en adaptant les politiques, les services et les structures en tenant compte du vieillissement de la population. Il s'agit d'un processus structuré et concerté de recherche de solutions qui interpelle les acteurs et partenaires du milieu pour favoriser l'élaboration d'un cadre de référence qui guide la Municipalité dans la planification, la réalisation et le suivi des actions dans l'intérêt des aînés.

### Définition de « personne aînée »

Les personnes aînées forment un groupe hétérogène qui a su entretenir des expériences de vie et des acquis qui peuvent contribuer au rayonnement et à l'épanouissement de toute la communauté. Les aînés ont pour la plupart la volonté de partager et de propager ce vécu auprès de l'ensemble de la collectivité. C'est donc une force active ou une richesse inestimable à intégrer à la vie communautaire.

Dans le cadre de cette politique *Municipalité amie des aînés* (MADA), une personne peut se considérer comme aînée dès l'âge de 55 ans. Nous reconnaissons ainsi qu'à partir de son expérience de vie, de son cycle familial ou de son statut professionnel, les besoins et les intérêts d'une personne aînée peuvent varier, voilà pourquoi nous avons retenu cet âge de 55 ans comme point de références.

L'expérience de vie des aînés s'inscrit dans une perspective où ceux-ci souhaitent contribuer au maintien de l'identité forte du milieu tout en demeurant actifs physiquement, socialement et culturellement.



*Hommage à notre doyenne, madame Rita Turbis, qui célèbre ses 100 ans le 17 janvier 2024.*



### **Mission municipale**

La Municipalité se fixe les objectifs suivants dans le cadre de sa démarche de politique *Municipalité amie des aînés* :

- Fournir à l'administration municipale un cadre de référence et d'intervention auprès des aînés ;
- Mobiliser les citoyens pour une réflexion sur la qualité de vie des aînés ;
- Harmoniser les actions actuelles et futures en fonction des besoins identifiés pour les aînés ;
- Diffuser une image positive des aînés ;
- Promouvoir le concept « penser et agir aînés » ;
- Favoriser les relations intergénérationnelles ;
- Accroître le sentiment d'appartenance des aînés au sein de la collectivité ;
- Soutenir des mesures favorisant le vieillissement actif ;
- Améliorer le sentiment de sécurité des aînés.

### **Valeurs**

La Municipalité exprime que les valeurs suivantes sont au cœur de notre relation privilégiée avec les aînés qui habitent dans notre communauté :

**L'appartenance à la communauté** qui se manifeste par la fierté de se reconnaître à l'intérieur d'une communauté et de son histoire.

**La sécurité** est identifiée comme une valeur fondamentale qui permet aux aînés de vivre pleinement leur rôle dans la communauté en toute quiétude.

**Les relations intergénérationnelles** permettent aux aînés de transmettre leurs connaissances et leurs talents aux générations qui les suivent.

**La reconnaissance des aînés** valorise la pleine participation de ces citoyens de plus de 55 ans dans la communauté.

**L'équité** réfère à un juste partage des ressources, des services et des biens publics, de manière que chacun y trouve sa juste part.

**Le civisme** est caractérisé par un comportement socialement responsable. Il fait référence au respect du bien commun, des lois et des règlements en vigueur.

**Le respect** fait référence à la politesse, à l'amabilité et à la sociabilité et s'appuie sur l'acceptation de la différence et de la liberté collective.



## Principes d'intervention

Les principes directeurs permettent de développer une compréhension commune pour l'ensemble des partenaires. La mise en œuvre de cette politique nécessite une réflexion qui s'appuie sur les principes suivants :

### Développer le « réflexe aîné » au sein de l'administration municipale

- L'adhésion de tous les acteurs municipaux les engageant à travailler en étroite collaboration ;
- La réflexion sur l'incidence de l'ensemble des actions auprès des aînés.

### La reconnaissance des aînés

- Reconnaître que les aînés vivent différentes réalités, entre autres, selon l'âge, le statut socio-économique, le degré d'autonomie, les relations familiales
- Reconnaître leur autonomie et leur contribution au dynamisme d'une communauté
- Valoriser leur rôle dans la transmission des valeurs d'une communauté ;
- Tenir compte de leurs besoins spécifiques ;
- Consolider la participation des aînés à la vie familiale.

### La participation citoyenne et l'engagement civique

- Les aînés comme principaux acteurs de leur qualité de vie. « Par et pour les aînés » ;
- La mobilisation et l'implication des acteurs du milieu dans la mise en œuvre des actions ;
- La maximisation du potentiel des aînés dans le développement de la communauté.

### La concertation et le partenariat

- La mise en commun des ressources et de l'expertise du milieu ;
- La politique pour aînés comme étant un projet collectif.

### Le potentiel, l'autonomie et les acquis du milieu

- Respecter les compétences de chacun ;
- Reconnaître la particularité des acteurs du milieu.

### La communication et l'information

- L'accessibilité, la visibilité et la circulation de l'information auprès de cette clientèle.



## **Champs d'intervention**

La réalisation de cette politique *Municipalité amie des aînés* nécessite de nous donner des points de repère et une vision commune afin de guider nos actions pour nos aînés. Ainsi tel que recommandé dans le Guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche MADA, la Municipalité insiste plus spécifiquement sur neuf champs d'intervention dans lesquels elle s'engage à réaliser des actions spécifiques pour améliorer la qualité de vie de tous ses aînés :

### **1. Espaces extérieurs et bâtiments : Aménagement du territoire/Urbanisme, conception des espaces, bâtiments publics.**

**Orientations et grands objectifs :** La Municipalité entend faciliter la vie de ses citoyens aînés en participant activement à l'amélioration de ses infrastructures locales, ceci en s'assurant que l'aménagement urbain et du territoire, la conception des espaces et les bâtiments publics soient bien pensés, accessibles et sécuritaires pour tous mais particulièrement pour les aînés pouvant être affectés par certaines limitations physiques souvent associées à cette catégorie d'âge.

### **2. Habitat et milieu de vie : Diversité et types d'habitations, adaptation et entretien du domicile, services de proximité**

**Orientations et grands objectifs :** La Municipalité souhaite rendre son milieu plus convivial, attractif et sécuritaire pour les aînés afin de favoriser l'arrivée ou le maintien de ceux-ci sur son territoire et, dans la mesure du possible, à domicile. Conséquemment elle entend jouer un rôle auprès des partenaires et organismes du milieu pour faciliter, lorsque possible, l'accès à une certaine diversité et à un nombre raisonnable de logements qui répondent à leurs besoins. Cette orientation sera réalisée en s'assurant qu'il leur est possible d'accéder à des services de proximité, d'entretien du domicile ou facilitant l'adaptation de celui-ci en fonction de leurs besoins. Par ailleurs, la Municipalité entend prendre des mesures précises pour adapter les infrastructures locales aux réalités des aînés sur son territoire et pour accorder une place importante à l'embellissement du milieu pour que les gens aient le goût d'y demeurer.

### **3. Transport et mobilité : Transports individuels et collectifs, transports partagés, transport actif**

**Orientations et grands objectifs :** La Municipalité entend faciliter les déplacements de ses aînés, notamment en s'adjoignant le support de partenaires pour améliorer l'accessibilité à des transports adaptés ou partagés (individuels ou collectifs) tant sur le territoire municipal que lors de déplacements vers les grands centres pour l'obtention de services médicaux, et ce en raison de la diminution de services au CISSS de Minganie obligeant de plus en plus les résidents à se déplacer vers l'extérieur, particulièrement les aînés qui sont plus vulnérables au niveau de la santé.

Elle entend aussi intervenir pour améliorer le sentiment de sécurité de la population en général, particulièrement celle des aînés, en améliorant leur sentiment de sécurité sur son réseau routier en identifiant les secteurs à risque pour y apporter des correctifs, lorsque possible, ou en y améliorant la signalisation. De plus elle sollicitera davantage l'apport de la SQ pour faire respecter sa réglementation municipale.

### **4. Participation sociale : Bénévolat, engagement citoyen, emploi et mentorat**

**Orientations et grands objectifs :** La Municipalité veut créer un environnement propice qui favorisera la participation sociale des aînés et un sentiment d'appartenance de ceux-ci au sein de la communauté. Elle accordera une importance à la valorisation du bénévolat offert par de nombreux aînés et à l'employabilité des aînés par les entreprises locales. En concert avec les partenaires locaux, elle encouragera la mise sur pied d'activités intergénérationnelles favorisant l'engagement citoyen de ses aînés, le mentorat auprès des plus jeunes, ces activités étant considérées comme un excellent moyen de partage des connaissances, de transmission des traditions et une option à privilégier pour freiner l'isolement de ces citoyens.



## **5. Loisirs : Vie récréative, sportive, culturelle, spirituelle, éducative et activités de socialisation**

**Orientations et grands objectifs :** Havre-Saint-Pierre est un milieu qui compte déjà sur son territoire des infrastructures récréatives, sportives et culturelles. De concert avec les partenaires du milieu, elle entend pouvoir diversifier les activités qui y sont offertes aux citoyens aînés, et veut s'assurer d'une bonne promotion de celles-ci pour favoriser leur participation en plus grand nombre ce qui contribue à multiplier les occasions de socialisation et d'échanges intergénérationnels.



## **6. Respect et inclusion sociale : Âgisme/discrimination, inégalités socio-économiques, relations intergénérationnelles**

**Orientations et grands objectifs :** La Municipalité compte sur la collaboration des divers organismes du milieu œuvrant auprès de la clientèle aînée, les autres organismes et les entrepreneurs locaux pour mettre en œuvre des mécanismes de lutte à la discrimination, à l'âgisme envers les aînés. Tous seront aussi sensibilisés à contrer les inégalités socio-économiques et à favoriser les relations intergénérationnelles dans la mesure du possible.

## **7. Communication et information : Pertinence et lisibilité, diffusion, accessibilité**

**Orientations et grands objectifs :** La Municipalité entend jouer un rôle de leader dans la réalisation de cette politique *Municipalité amie des aînés*. Elle s'assurera d'une bonne diffusion de celle-ci avec la collaboration des membres du Comité de suivi et de pilotage. Une version électronique sera disponible sur sa page WEB afin que celle-ci soit accessible à un plus grand nombre. De plus, elle entend assurer la mise à jour de ses plates-formes de communication (Site Web, page Facebook, etc.) pour rejoindre plus facilement la population en général, dont les aînés.

## 8. Santé et services sociaux : Soutien communautaire, proches aidants, saines habitudes de vie, soutien à domicile

**Orientations et grands objectifs :** La Municipalité compte sur la présence et la collaboration des organismes communautaires ayant le mandat de dispenser des services en santé et services sociaux pour soutenir ses efforts visant à offrir un cadre de vie répondant aux besoins de ses aînés en matière de soutien communautaire, soutien à domicile, soutien aux proches aidants.

Elle agira également pour promouvoir les activités et programmes qui favorisent l'adoption de saines habitudes de vie dans la municipalité et tentera d'intégrer de telles habitudes de vie dans ses actions quotidiennes ou activités spéciales et de sensibiliser les organismes à faire de même.



## 9. Sécurité : Police et incendie, sécurité civile, maltraitance

**Orientations et grands objectifs :** La Municipalité tend à offrir à l'ensemble de ses aînés un environnement dans lequel ils se sentiront en sécurité. Avec le support de partenaires locaux, des mesures spécifiques seront prises pour renforcer ce sentiment de sécurité tant sur le réseau routier qu'à domicile, notamment en assurant un meilleur suivi concernant la continuité ou mise en place de programme en lien avec les services de police et d'incendie ou autres services communautaires soucieux de la qualité de vie et sécurité des aînés.



## Suivi de la politique et du plan d'action

La Municipalité souhaite que la réalisation de la politique *Municipalité Amie des Aînés*, édition 2024-2028, interpelle l'ensemble des acteurs présents sur le territoire ainsi que les citoyens. Cependant après l'avoir approuvée et en avoir assuré la diffusion, les membres du conseil et de l'équipe de direction municipale s'engagent à mettre tout en œuvre pour réaliser le plan d'action qui lui est associé, soit par leurs propres actions, soit en interpellant les organismes susceptibles de pouvoir répondre aux besoins exprimés.

Pour les actions de responsabilités municipales, lors de l'élaboration du budget municipal annuel, les gestionnaires municipaux travailleront pour identifier et prévoir les ressources à déployer pour réaliser certaines des actions identifiées. Pour les actions découlant d'organismes du milieu, des rencontres ou des échanges annuels seront favorisés pour valider ce qui pourra être fait par ceux-ci. L'objectif à atteindre est de boucler la boucle et d'avoir réalisé, si possible, le plan d'action dans son ensemble d'ici la fin de l'année 2028.

Pour assurer le suivi de cet engagement, les membres du conseil municipal confient au Comité de suivi et de pilotage MADA le mandat de produire et de leur présenter annuellement un rapport faisant un retour sur les réalisations de l'année venant de s'écouler et soumettant les recommandations de mise à jour qui s'imposent pour atteindre les objectifs fixés dans les délais prescrits. Une fois entériné par les membres du conseil, ce rapport annuel sera diffusé pour informer la population en conséquence.

## Conclusion

Cette nouvelle édition de la politique *Municipalité amie des aînés* étant maintenant une réalité, elle prendra tout son sens au fur et à mesure qu'elle sera mise en application.

La volonté exprimée par le conseil municipal de réaliser l'ensemble des mesures recommandées au plan d'action pourra se concrétiser dans la mesure où chacun des intervenants y aura mis du sien. Il nous incombe donc à tous, élus, membres de l'équipe de direction, employés municipaux, partenaires, membres du comité de suivi et de pilotage et aînés eux-mêmes, de participer à sa mise en œuvre.

Pour que cette politique ait un bel avenir et s'enracine durablement dans notre communauté, il faut ancrer le « penser et agir aînés » chez nous. Si tel est le cas, on pourra constater une nette amélioration de la qualité de vie des aînés de Havre-Saint-Pierre au fil des ans ce qui contribuera à enrichir davantage ce milieu de vie où il fait bon vivre.

# ANNEXES COMPLÉMENTAIRES

Annexe 1 : Plan d'action 2024-2028

Annexe 2 : Les rôles de la Municipalité

Annexe 3 : Portrait des familles et aînés de Havre-Saint-Pierre

**PRIÈRE DE CONSULTER LES DOCUMENTS EN ANNEXE**



**Municipalité  
amie des aînés**

# ANNEXE 1

## Municipalité de Havre-Saint-Pierre

### Plan d'action 2024-2028



**MUNICIPALITÉS  
AMIES DES AÎNÉS**



## Introduction

Cette nouvelle édition de la politique *Municipalité amie des aînés* est un document qui énonce l'intention d'une municipalité d'intervenir dans ses champs de compétence pour accueillir et soutenir les aînés dans leurs défis et leurs réalités. Le plan d'action est l'outil qui permet de préciser les objectifs et les actions que la Municipalité entend mettre de l'avant pour réaliser ces objectifs, lesquels seront mesurés à l'aide d'indicateurs.

Le plan d'action sur les aînés se divise en **neuf champs d'intervention**. Pour chacun de ces champs, certaines actions ont été priorisées selon leurs retombées positives auprès des aînés, tout en prenant en compte les ressources municipales et la capacité des partenaires de réaliser ces actions.

Pour présenter ce plan d'action, les membres du Comité de suivi et de pilotage se sont inspirés du *Guide d'accompagnement recommandé par le Secrétariat aux aînés pour la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés - 2<sup>e</sup> édition (2019-2020)*. On y retrouve une quantité d'informations pertinentes pour réaliser une démarche Municipalité amie des aînés (MADA) de manière participative, en allant à la rencontre des personnes aînées du territoire ainsi que des intervenants qui œuvrent auprès d'eux.

L'outil **Élaboration d'un plan d'action**, sous forme de grille permettant de concevoir un plan d'action en s'appuyant sur le modèle logique a été utilisé et rempli de façon consciencieuse avec les membres du Comité de pilotage et de suivi.

Par la suite, cette grille a été présentée au directeur général de la Municipalité, aux membres de l'équipe de direction et aux membres du conseil municipal pour validation. La Municipalité étant appelée à jouer divers rôles soit à titre de : Leader / Partenaire / Facilitatrice / Ambassadrice, ce document est produit en vue de permettre à ces acteurs de situer concrètement leur rôle et les ressources qu'ils prévoient engager annuellement, lors de la préparation des budgets annuels et des plans triennaux d'investissement (PTI), pour assurer la mise en œuvre des projets identifiés.

Cette grille sera également fort utile pour faciliter la coordination d'ensemble auprès des partenaires identifiés et pour effectuer un suivi annuel de la mise en œuvre du plan d'action au fil des ans, à la fois par le Comité de pilotage et de suivi devant produire un rapport annuel que par les équipes municipales qui devront ajuster, si possible, leurs actions en fonction des recommandations qui seront formulées par les membres de ce comité.

# Contenu

La grille qui suit permet de planifier les mesures prévues pour chacun des neuf champs d'action proposés dans le cadre de cet exercice :

- Espaces extérieurs et bâtiments
- Habitat et milieu de vie
- Transport et mobilité
- Participation sociale
- Loisirs
- Respect et inclusion sociale
- Communication et information
- Santé et services sociaux
- Sécurité

Les objectifs et les actions retenus pour le plan d'action, édition 2024-2028, ont été inspirés des « Résultats atteints » au terme du plan d'action initial, 2015-2018, des réponses obtenues suite aux sondages auprès des aînés, des commentaires formulés par les membres du Comité de suivi et de pilotage en fonction de leur expertise et connaissances du milieu.

Le genre masculin employé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes ou tout autre genre.

Tableau 1 : Espaces extérieurs et bâtiments

CHAMP D'ACTION	EXPLICATIONS	ACTIONS	LEADER (L) PARTENAIRE (P) FACILITATEUR (F) AMBASSEUR (A)	RESSOURCES (humaines, financières, matérielles et informelles)	ÉCHÉANCIER	RÉSULTATS ATTENDUS
<p><b>AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE/ URBANISME</b></p> <p><b>CONCEPTION DES ESPACES</b></p> <p><b>BÂTIMENTS PUBLICS</b></p>	Insécurité vécue par les aînés, membres de la FADOQ, quant à l'état de dégradations et des limites d'accessibilité du local municipal actuellement occupé. (Confirmé par le sondage)	Maintenir la disponibilité d'un local accessible et adéquat pour des rencontres et des activités dédiées aux aînés, membres de la FADOQ.	L = CA de la Fadoq  F = Municipalité	La Municipalité fournira les ressources nécessaires pour lors de l'éventuel déménagement.	2024	Un local adéquat sera disponible pour cet organisme.
	Améliorer et revoir les espaces extérieurs pour les rendre plus accessibles et sécuritaires, entre autres pour les aînés, pour faciliter leurs déplacements et les inciter à être plus actifs.	Poursuivre les travaux pour prolonger le circuit de piste cyclable au cœur du village, dans le cadre du projet circuit multimodal accessible au transport actif : vélos, piétons, etc.	L = Municipalité  P = Gouvernement et MRC (subventions), propriétaires de lots en bordure des rues concernées,	Ressources financières projetées au PTI. Des subventions gouvernementales sont attendues par la Municipalité	Se fera par phases, soit :  Phase 1: 2025  Phase 2: 2026  Phase 3: 2027-2028	Le circuit multimodal a été prolongé sur la rue de la Digue, la rue du Cométique et la rue de l'Escale
	Dans les sondages effectués, plusieurs répondants demandent qu'il y ait des bancs installés aux abords des rues empruntées par les piétons pour faciliter le repos lors de marches quotidiennes.	Assurer l'entretien régulier de la piste cyclable du boisé afin qu'elle soit sécuritaire. (Ex ; <i>Enlèvement des mauvaises herbes, Débroussaillage, pavage au besoin</i> )	L= Municipalité	Opération courante et programme triennal d'investissement	En continu  Au besoin projet spécial selon ce que permet le PTI.	La piste cyclable du boisé est bien entretenue et est sécuritaire pour les usagers.
		Ajouter des bancs de parc, ici et là, afin de permettre d'avoir des lieux de repos pour les marcheurs. <i>Secteurs ciblés : Rues Boréale, de la Digue, Escale, Secteur aréna, Acadiens et Piste cyclable</i>	L = Municipalité  P = Gouvernement et MRC via subventions,	Les ressources nécessaires seront affectées selon le plan de prolongation des circuits multimodaux	<b>2024 :</b> Intersection rue de la Digue et rue du Cométique <b>2025-2028 :</b> Selon la planification annuelle <b>2028 :</b> Des bancs sont disponibles le long des circuits multimodaux	Au fil des ans, un certain nombre de bancs de parcs a été ajouté dans les secteurs visés pour améliorer la problématique soulevée.

<p><b>AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE/ URBANISME</b></p> <p><b>CONCEPTION DES ESPACES</b></p> <p><b>BÂTIMENTS PUBLICS</b></p>	<p>La question de l'entretien des trottoirs revient souvent dans les commentaires émis lors des sondages. (Déneigement, déglçage, réparation, ajout, etc.) On note aussi quelques déficiences au sujet de l'éclairage de certaines rues et du non-respect des passages piétonniers.</p>	<p>Sur certains bancs du circuit de marche, ajouter des panneaux avec exercices ou messages en lien avec de saines habitudes de vie.</p>	<p><b>L</b> = CISSS (Message)</p> <p><b>P</b> = Municipalité</p>	<p>Production des panneaux : CISSS Côte-Nord.</p> <p>Installation : personnel de la Municipalité</p>	<p>Selon la planification établie par le CISSS et ses partenaires pour les années 2024-2028.</p>	<p>Des panneaux répondant aux attentes ont été ajoutés au fil des ans.</p> <p>Un circuit de randonnée balisé avec panneau d'exercices sera disponible</p>
		<p>Promouvoir des points d'accès d'eau sur le circuit de randonnée.</p>	<p><b>L</b> = Municipalité</p> <p><b>P</b> = Organisme et commerces locaux</p>	<p>Ressources humaines et financières pour la production de la carte de circuit de randonnée avec informations pertinentes.</p>	<p>2025</p>	<p>Une carte avec des points d'accès à l'eau est disponible pour le circuit de randonnées.</p>
		<p>Rendre accessibles des toilettes sur les circuits de marche à l'intérieur des limites de la municipalité.</p>	<p><b>L</b> = Municipalité</p> <p><b>P</b> = Organisme et commerces locaux</p>	<p>Ressources humaines et financières pour production de la carte de circuit de randonnée avec informations pertinentes.</p>	<p>2025</p>	<p>Une carte avec identification de sites accessibles pour toilettes publiques sera disponible pour le circuit de randonnée.</p>
		<p>Ajouter des lampadaires pour améliorer l'éclairage des rues et le sentiment de sécurité.</p>	<p><b>L</b> = Municipalité</p> <p><b>P</b> = Gouvernement et MRC.</p>	<p>Selon les recommandations, les ressources financières et humaines qui seront prévues au PTI</p>	<p>PTI en fonction des recommandations de l'étude de sécurité routière attendue pour 2024.</p> <p>2025-2028 : Installation des lampadaires selon les priorités relevées</p>	<p>La Municipalité aura obtenu l'étude de sécurité routière sur son territoire et des lampadaires auront été ajoutés au fil des ans selon les recommandations de celle-ci.</p>
		<p>Réparer les trottoirs endommagés</p>	<p><b>L</b> = Municipalité</p>	<p>Ressources financières nécessaires affectées annuellement dans le PTI</p>	<p><b>Phase 1</b>: 2024 = Secteurs identifiés comme prioritaires.</p>	<p>Les trottoirs seront sécuritaires</p>

					Autres phases : De 2025- 2028 : Selon le budget annuel ou PTI	
		Assurer régulièrement le déneigement des trottoirs et des rues pour rendre ces espaces sécuritaires pour les piétons, dont les personnes âgées.	L = Municipalité	Responsabilité de base de la municipalité. En 2023, une machinerie spécialisée a été acquise par la Municipalité pour l'entretien hivernal des circuits multimodaux.	Continu	Circuit bien entretenu.  Peu ou pas d'incidents ou plaintes rapportés par les usagers.

Tableau 2 : Habitat et milieu de vie

CHAMP D'ACTION	Explications	Actions	LEADER (L) PARTENAIRE (P) FACILITATEUR (F) AMBASSADEUR (A)	Ressources (Humaines, financières matérielles et informationnelles)	Échéancier	Résultats attendus
<p><b>Diversité et types d'habitations</b></p> <p><b>Adaptation/ Entretien du domicile</b></p> <p><b>Services de proximité</b></p>	<p>Les réponses au sondage effectué auprès des aînés font ressortir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de logements abordables et adaptés aux besoins des personnes aînées ;</li> </ul> <p>Inexistence de RPA dans la région et places disponibles au foyer et dans la section Corpo des aînés ne répondent pas aux attentes. <i>(Beaucoup de noms de personnes âgées sur la liste d'attente de la Corpo des aînés)</i></p>	<p>Évaluer et actualiser les besoins réels en logements adaptés et, s'il y a lieu, entreprendre les actions requises auprès des gouvernements et partenaires pour rendre disponible ce type de logement pour répondre à la demande.</p>	<p><b>P</b> = Gouvernements, MRC, OMH et CISSS</p> <p><b>F</b> = Municipalité</p>	<p>Ressources humaines pour la production de PAE <i>(PAE = Plan d'aménagement d'ensemble consistant à identifier et promouvoir les terrains disponibles pour la construction de logements, dont les logements adaptés, et s'assurer que le plan de zonage permet la construction de tels logements)</i></p>	<p>Fin 2024, PAE terminé</p> <p>2025 à 2028: Élaboration de projets, s'il y a lieu.</p>	<p>Plan de zonage conforme. Promouvoir les zones de construction auprès des autorités concernées.</p> <p>S'il y a lieu, augmentation de disponibilité de logements adaptés.</p>
		<p>S'assurer que les aînés sont bien informés des programmes offerts pour favoriser l'adaptation et l'entretien de leur domicile</p>	<p><b>L</b> = CISSS, MRC, CADM</p> <p><b>P</b> = Organismes communautaires</p> <p><b>A</b> = Municipalité</p>	<p>Effort déployé auprès du leader pour que les ressources humaines et financières soient prévues pour la production d'un plan de communication.</p>	<p><b>Fin 2024</b> – Le CISSS a été informé du besoin exprimé. <b>2025</b> : Production d'un plan de communication. <b>2025-2028</b> : Information sur base régulière.</p>	<p>Au moins une activité d'information par année pour diffuser l'information auprès de la clientèle cible.</p>
		<p>Intensifier les efforts pour que des services de proximité en santé soient maintenus ou ajoutés.</p>	<p><b>L</b> = CISSS</p> <p><b>P</b> = Organismes concernés</p> <p><b>A</b> = Municipalité, MRC</p>	<p>Au besoin la municipalité et la MRC, par voie de résolution, demanderont aux ministères ou organismes concernés d'améliorer certains services de proximité identifiés comme essentiels.</p>	<p>Continu</p>	<p>Services de proximité en santé offerts en région améliorés.</p>

Tableau 3 : Transport et mobilité :

CHAMP D'ACTION	Explications	Actions	LEADER (L) PARTENAIRE (P) FACILITATEUR (F) AMBASSADEUR (A)	Ressources (Humaines, financières matérielles et informationnelles)	Échéancier	Résultats attendus
<b>Transports individuels et collectifs</b>  <b>Transports partagés</b>  <b>Transport actif</b>	Ce programme est toujours sollicité, le soutien doit demeurer effectif sur le territoire de la municipalité.	Poursuivre le soutien du transport adapté	<b>P</b> = CAB, Carrefour Famille Minganie, entreprise privée du milieu participant en partie au financement du projet.  <b>F</b> = Municipalité	Ressources humaines et financières en lien avec les subventions gouvernementales et la participation financière du milieu.	Continu	Transport adapté disponible en tout temps pour les citoyens.
	Service de plus en plus sollicité en raison de la diminution de services au CISSS Minganie. Pour la clientèle des aînés, il est souvent difficile de se déplacer du Havre vers les grands centres.	S'assurer auprès du CISSS du maintien des services de transport pour des raisons médicales vers les grands centres et que les allocations offertes comme aide au transport soient justes et raisonnables.	<b>L</b> = CISSS,  <b>P</b> = CAB, CADM, Fadoq, Volet des femmes, autres organismes.  <b>A</b> = Municipalité, MRC	Ressources humaines et financières en lien avec les subventions gouvernementales et participation du milieu.	Continu	Service de transport à des fins médicales disponible
	Divers secteurs à risque identifié au cours des dernières années. Les cas problèmes ont été apportés au comité SP et la signalisation a été améliorée dans les secteurs visés.	Identifier les secteurs où la circulation est à risque pour les personnes âgées. Pour ces secteurs identifiés, ajout de panneaux d'arrêts et/ou de limites de vitesse OU autres moyens de signalisations pour automobilistes et piétons	<b>L</b> = Municipalité  <b>P</b> = MRC, SQ, CISSS et SAAQ	Ressources humaines et financières pour s'assurer que les recommandations de l'étude de sécurité routière soient appliquées.	Continu	À la suite des recommandations de l'étude de sécurité routière, les moyens sont pris pour réduire les risques dans les secteurs problématiques. La SQ réalise régulièrement des interventions de sensibilisation en lien avec la sécurité routière.

Tableau 4 : Participation sociale

CHAMP D'ACTION	Explications	Actions	LEADER (L) PARTENAIRE (P) FACILITATEUR (F) AMBASSADEUR (A)	Ressources (Humaines, financières matérielles et informationnelles)	Échéancier	Résultats attendus
<b>Bénévolat</b> <b>Engagement citoyen</b> <b>Emploi et mentorat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser les échanges et les rencontres entre les aînés eux-mêmes et entre les générations.</li> <li>- Combattre les préjugés de l'âgisme.</li> </ul>	Organiser une activité lors de la « Journée internationale des aînés ». (1 <sup>er</sup> octobre)	<b>P</b> = FADOQ, TLCA, CAB, CADM, le CISSS, Volet des femmes et autres partenaires.  <b>F</b> = Municipalité	Ressources financières et humaines nécessaires pour collaborer à l'organisation de l'activité.	Continu	Activités organisées annuellement par l'un ou l'autre des partenaires identifiés.
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Valoriser le bénévolat des aînés auprès de multiples organismes du milieu et auprès des aînés.</li> </ul>	Faciliter la diffusion des annonces d'organismes recherchant des bénévoles ou des mentors au Téléphare, à la RTC et sur la page FB de la Municipalité.	<b>P</b> = Organismes en général.  <b>F</b> = Municipalité	Ressources financières et humaines pour la diffusion.	Continu	Pour les organismes reconnus du milieu, la municipalité paie déjà les frais liés à la diffusion de tels messages à la RTC ou au Téléphare.
		Promouvoir le site « Je bénévole » auprès des aînés	<b>P</b> = CAB, CADM et autres organismes du milieu, CISSS, RTC  <b>F</b> = Municipalité	Ressources financières et humaines pour la diffusion.	Dès 2024 puis sur base continue	Ce site est largement diffusé pour que les aînés puissent le consulter.
		Valoriser le bénévolat effectué par les aînés lors de la Semaine de bénévolat (avril)	<b>L</b> = Municipalité  <b>P</b> = CAB, Téléphare, RTC, Organismes bénéficiaires	Ressources financières et humaines liées à la contribution financière	Continu	Une catégorie « Aîné » est ajoutée à la soirée reconnaissance des bénévoles



Tableau 5 : Loisirs

CHAMP D'ACTION	Explications	Actions	LEADER (L) PARTENAIRE (P) FACILITATEUR (F) AMBASSADEUR (A)	Ressources (Humaines, financières matérielles et informationnelles)	Échéancier	Résultats attendus	
<p>Vie récréative/sportive</p> <p>Vie culturelle/spirituelle</p> <p>Vie éducative</p> <p>Activités de socialisation</p>	Favoriser la participation des aînés à des projections cinématographiques et conséquemment aider à freiner leur isolement.	Promotion des projections de films à la Salle de spectacle auprès de la clientèle aînée et des organismes œuvrant auprès de ceux-ci.	L = Municipalité  P = Organismes œuvrant auprès des aînés.	Ressources financières et humaines prévues au budget opérationnel.  Lien ou info sur page FB de la municipalité.	Continu	Augmentation de la participation des aînés à ces diffusions et participation plus intense des aînés aux activités sociales et culturelles.	
		Choisir des films susceptibles de les intéresser.	L = Municipalité		Continu		
		Rendre disponibles des cousins sur les chaises de la salle de diffusion pour améliorer le confort des usagers, principalement celui des aînés.	L = Municipalité	Ressources financières et humaines prévues au budget opérationnel + Contributions des organismes du milieu	2024	Diminuer le nombre de plaintes quant à l'inconfort des chaises à la salle de diffusion.	
		Un club de marche a été mis sur pied par la FADOQ aux cours de dernières années. Ces activités ne sont peut-être pas assez connues.	Promouvoir ce club de marche.	L = Fadoq, Club de marche  P = Municipalité, Organismes œuvrant auprès des aînés.	Ressources humaines pour la promotion des activités.  Lien ou info sur page FB de la municipalité.	Continu	Augmenter le nombre de marcheurs au sein de ce Club de marche afin que nos aînés soient plus actifs.
		Le CISSS de Minganie a formé 3 personnes du Club Fadoq pour dispenser ViAct	Promouvoir le programme de vie active. (ViActive)	L = CISSS  P = Municipalité et autres organismes œuvrant auprès des aînés.	Ressources humaines pour la promotion des activités.  Lien ou info sur page FB de la municipalité.	Continue	Augmentation du nombre d'aînés qui participe au programme offert.
		Favoriser la vie culturelle des aînés.	Promouvoir le service de livraison de livres à domicile offert par la bibliothèque municipale au bénéfice	L = Municipalité, bénévoles de la bibliothèque	Ressources humaines pour la promotion de ce service  Lien ou info sur page FB de la municipalité.	Continu	Augmentation du nombre de bénévoles offrant le service et d'usagers qui

<b>Vie récréative/sportive</b>  <b>Vie culturelle/spirituelle</b>  <b>Vie éducative</b>  <b>Activités de socialisation</b>		de la clientèle aînée ou à mobilité réduite.	<b>P</b> = organismes œuvrant auprès de la clientèle aînée.			profitent de ce service.
	Favoriser la pratique d'activité physique et offrir un environnement pour contrer l'isolement	Promotion d'activités physique offert par le Complexe aquatique et la Coop Vivactif.	<b>L</b> = Coop Vivactif, Complexe aquatique  <b>P</b> = Fadoq, MRC, Municipalité, autres organismes œuvrant auprès des aînés.	Ressources humaines pour la promotion de telles activités.  Lien ou info sur page FB de la municipalité.	Continu	Augmentation de la fréquentation du complexe aquatique et de la COOP par les aînés.

Tableau 6 : Respect et inclusion sociale

CHAMP D'ACTION	Explications	Actions	LEADER (L) PARTENAIRE (P) FACILITATEUR (F) AMBASSADEUR (D)	Ressources (Humaines, financières matérielles et informationnelles)	Échéancier	Résultats attendus
<b>Âgisme/discrimination</b>  <b>Inégalités socio-économiques</b>  <b>Relations intergénérationnelles</b>		Organiser une activité spéciale, de type théâtral – <i>Troupe « Parmi nous</i> , pour rejoindre les jeunes et les employeurs afin de discuter de l'âgisme et de les sensibiliser face aux conséquences de telles attitudes pouvant résulter par une perte d'expertise (de mentors) ou de mémoire collective au sein des collectivités.	<b>L</b> = CISSS, CAB  <b>P</b> = Municipalité, Entreprises, CSSMCN, divers employeurs, organismes œuvrant auprès des aînés, citoyens et citoyennes ayant des goûts ou aptitudes pour le théâtre.	Ressources humaines pour la promotion de l'activité  Lorsqu'informé, lien ou info sur page FB de la municipalité.	2024 : Informer le CISSS de l'attente exprimée.  2025-2028 : Selon la planification qui sera élaborée par le CISSS et/ou le CAB	Reconnaissance de l'expertise des aînés et de leurs apports positifs à la société.
		Encourager les organismes à organiser des activités qui permettent des échanges intergénérationnels : - Cuisines collectives, - Lectures de contes à la bibliothèque, - Bibliothèques humaines - Bacs comestibles - Jardins communautaires - Etc.	<b>P</b> = CAB, Volet des femmes, Bibliothèque municipale, CSSMCN, CISSS, Maison des aînés (MDA), écoles, garderies.  <b>F</b> = Municipalité	Ressources humaines pour encourager les organismes à prévoir des échanges lors de telles activités et collaborer à la promotion de celles-ci  Lorsqu'informé, lien ou info sur page FB de la Municipalité.	Dès 2025	Au moins une activité par mois est offerte par l'un ou l'autre des partenaires identifiés.

Tableau 7 : Communication et information

CHAMP D'ACTION	Explications	Actions	LEADER (L) PARTENAIRE (P) FACILITATEUR (F) AMBASSADEUR (D)	Ressources (Humaines, financières matérielles et informationnelles)	Échéancier	Résultats attendus
<b>Pertinence et lisibilité</b>  <b>Diffusion</b>  <b>Accessibilité</b>		S'assurer que toutes les communications écrites émises par la Municipalité soient en caractères lisibles pour les aînés et leur soient accessibles.	<b>L</b> = Municipalité  <b>P</b> = RTC	Ressources humaines et matérielles pour la production de communications en caractères adaptés	Continu	Satisfaction des aînés sur la qualité des impressions.
		Diffusion de la politique MADA et du plan d'action y étant associé auprès des organismes partenaires œuvrant auprès des aînés, sur le site Web de la Municipalité et à la RTC	<b>L</b> = Municipalité  <b>P</b> = Comité de suivi et de pilotage MADA, RTC, organismes œuvrant auprès des aînés, responsables du Site Web de la Municipalité	Ressources humaines et matérielles pour la production et la diffusion de la politique	Printemps 2024	Entrevues à la RTC lors du lancement du nouveau plan d'action
		Rencontres annuelles de suivi auprès des groupes cibles + présentation par le Comité de suivi MADA d'un rapport aux membres du Conseil et aux organismes concernés par le plan d'action + info à la RTC.	<b>L</b> = Coordonnateur du comité de pilotage et de suivi  <b>P</b> = RTC, organismes œuvrant auprès des aînés.  <b>F</b> = Municipalité.	Ressources humaines et matérielles pour la production et la diffusion des suivis de la politique MADA	2025 suivantes et	Les suivis annuels se font par les membres du Comité de suivi MADA et les groupes concernés sont informés.

Tableau 8 : Santé et services sociaux

CHAMP D'ACTION	Explications	Actions	LEADER (L) PARTENAIRE (P) FACILITATEUR (F) AMBASSADEUR (D)	Ressources (Humaines, financières matérielles et informationnelles)	Échéancier	Résultats attendus
<p>Soutien communautaire</p> <p>Saines habitudes de vie</p> <p>Proches aidants</p> <p>Soutien à domicile</p>		Organisation d'activités d'information sur des thèmes qui touchent le vieillissement actif, les saines habitudes de vie, la prévention de la fraude et des abus ou violence faite aux aînés.	<p>L = CISSS</p> <p>P = Carrefour famille Minganie, CAB, CADM, Volet des femmes, SQ, Fadoq, etc.</p> <p>F = Municipalité</p>	Ressources humaines pour encourager les organismes à prévoir des activités de sensibilisation	Continu	Annuellement, un nombre acceptable d'activités ont été organisées par les divers partenaires. (Entre 8 et 10)
	Concept initial ambitieux, à revoir. Pour 2023, un projet-pilote de petite envergure sera reconduit par les membres de la CEE (Bacs comestibles)	Favoriser la mise sur pied d'un jardin communautaire favorisant les relations intergénérationnelles, les saines habitudes alimentaires et la sécurité alimentaire.	<p>L = CAB, comité de meo</p> <p>P = CEE, SH de la Minganie, CSSMCN, CISSS Minganie, MRC, les divers organismes communautaires et les citoyens</p> <p>F = Municipalité et Carrefour Famille Minganie</p>	<p>Rendre un terrain disponible pour le projet communautaire.</p> <p>Contribution financière pour la réalisation de ce projet via des subventions. (PTI)</p>	Continu	Jardin communautaire fonctionnel d'ici 2028
		Sensibiliser les organismes à intégrer de saines habitudes de vie, favorisant entre autres, la saine alimentation dans les événements où il y a participation d'aînés.	<p>P = Organismes du milieu incluant Festival de la Famille, Municipalité</p> <p>F = CISSS</p>	Potentiel de Ressources financières via la politique d'aide aux organismes pour la mise en œuvre.	Continu	Aliments sains et animation d'exercices physiques lors d'évènements tels que Festival de la Famille.
		Assurer une offre de services de répit aux proches aidants et des séances d'informations pertinentes pour prévenir leur épuisement.	<p>L = CISSS, Maison Shelna</p> <p>P = CAB, CADM, organismes œuvrant auprès des aînés.</p>	Ressources humaines pour sensibiliser le CISSS à la mise en œuvre d'initiatives.	Continu	Des proches aidants mieux informés et mieux préparés à faire face à leurs engagements.

	<p>En raison de déficience d'offre de services de menus travaux, le maintien des aînés à domicile et à Havre-Saint-Pierre est peu favorisé.</p>	<p>Ajout d'une offre de menus travaux aux services offerts.  <b>Exemple</b> : Programme de type Accorderie comme cela est présent à Baie-Comeau.</p>	<p><b>L</b> = CADM   <b>P</b> = Organismes du milieu et citoyens engagés</p>	<p>Ressources humaines pour sensibiliser le CADM à la mise en œuvre de cette initiative.</p>	<p>Continu</p>	<p>Avoir une liste de citoyens ou de bénévoles qui pourraient offrir de tels services aux aînés gratuitement ou à des coûts raisonnables</p>
--	---	--	--	--	----------------	--

Tableau 9 : Sécurité

CHAMP D'ACTION	Explications	Actions	LEADER (L) PARTENAIRE (P) FACILITATEUR (F) AMBASSADEUR (D)	Ressources (Humaines, financières matérielles et informationnelles)	Échéancier	Résultats attendus
<b>Police et incendie</b>  <b>Sécurité civile</b>  <b>Maltraitance</b>		Mise en opération du système PAIR (Programme appels informatisé) et promotion sur le site Web et la page Facebook de la Municipalité.	<b>L</b> = Municipalité  <b>P</b> = organismes œuvrant auprès des aînés.	Ressources humaines et matérielles pour la mise à jour du système PAIR.	2025 puis en continu	Information facilement accessible sur le site Web municipal
		S'assurer qu'il y a une continuité dans la promotion de campagnes de lutte aux mauvais traitements envers les aînés.	<b>L</b> = CISSS  <b>P</b> = Municipalité  <b>F</b> = Fadoq, SQ, Volet des femmes, CAB, CADM, Notaire	Ressources humaines pour sensibiliser les organismes à promouvoir les campagnes de lutte aux mauvais traitements envers les aînés.	Continu	Cas de maltraitance en baisse
		Campagne annuelle de sensibilisation au port de brassard auprès des marcheurs et des organismes œuvrant auprès des aînés.	<b>L</b> = SQ, CISSS  <b>P</b> = Organisme œuvrant auprès des aînés.  <b>F</b> = Municipalité	Ressources humaines pour sensibiliser la SQ et le CISSS à organiser de telles campagnes	Continu	La SQ réalise la Campagne annuelle de sensibilisation et s'assure que celle-ci soit diffusée auprès des organismes.
		Campagne annuelle de sensibilisation auprès des aînés sur les mesures de sécurité à respecter aux intersections et lors de déplacements en mobylettes, quadriporteurs, vélos électriques	<b>L</b> = SQ  <b>P</b> = Municipalité et organismes œuvrant auprès des aînés	Ressources humaines pour sensibiliser la SQ et le CISSS à organiser de telles campagnes	Continu	La SQ réalise la Campagne annuelle de sensibilisation et s'assure que celle-ci soit diffusée auprès des organismes.

		Sensibiliser les commerçants et organismes publics à adapter leurs infrastructures et activités afin qu'elles soient accessibles aux aînés.	<b>L</b> = Module d'épanouissement  <b>P</b> = Municipalité, CISSS, Fadoq, organismes œuvrant auprès des aînés, commerces	Ressources humaines et financières pour adapter, dans la mesure du possible, les infrastructures et bâtiments municipaux non conformes.	Continu	Les bâtiments et infrastructures publiques du milieu ont une accessibilité universelle.
	Des visites sont faites par le Service de sécurité incendie depuis 2017, afin de vérifier le système de sécurité et informer concernant les mesures d'urgence en vigueur, et ce, auprès des résidences identifiées.  Les commentaires recueillis dans les sondages mentionnent l'importance d'augmenter les visites du service incendie chez les aînés.	S'assurer qu'il y a au moins une visite annuelle des aînés + 75 ans pour connaître leurs besoins et pour les informer sur les mesures d'urgence ou services leur étant offerts. <i>(Ex. Transport adapté, aide à domicile, cantine mobile, etc.)</i>  Faire des visites ponctuelles lors de situations particulières pouvant causer une certaine insécurité de ceux-ci. (Sinistres, inondations, pannes majeures d'électricité, etc.)	<b>L</b> = CISSS, CADM  <b>P</b> = Municipalité, Éclaireurs, agents de la SQ, membres d'organismes du milieu	Ressources humaines pour effectuer les visites annuelles.	Continu	Au moins une visite annuelle des aînés + 75 ans est effectuée par des représentants du CISSS en collaboration avec les SSI.
	Plusieurs aînés se privent de sortie par peur de rencontrer des chiens sur leur route.	Sensibiliser les propriétaires de chiens à respecter le règlement municipal sur les animaux.	<b>L</b> = Municipalité  <b>P</b> = SQ, RTC	Ressources humaines pour la sensibilisation l'application de la réglementation sur les animaux domestiques.	Continu	Diminution des plaintes concernant la réglementation des animaux domestiques.



**Certaines des actions identifiées dans le cadre de la politique MADA seront incluses dans divers plans :**

- PAE : Plan d'aménagement d'ensemble
- PTI : Plan triennal d'investissement (d'immobilisation)
- Budget annuel
- Projet global de circuit multimodal à élaborer (vélos, piétons, etc.)
- Plan de communication
- Planification annuelle de divers partenaires.

**Annexe 2 :** Les rôles de la Municipalité (Leader / Partenaire / Facilitatrice / Ambassadrice) - Document produit par le Secrétariat aux aînés pour donner la définition de ces divers rôles. (Version 2018)

### Coordination

Charlotte Cormier, élue responsable du dossier des aînés

### Contribution au contenu

#### Membres du comité pilotage-suivi MADA

- Rosaire Gaudet, Club FADOQ de Havre-Saint-Pierre (Aîné)
- Carole Paquet-Gasse, Corporation des Aînés de la Minganie (Aînée)
- Toussaint Richard, Table régionale des Aînés de la Minganie (Aîné)
- Tressy Saint-Pierre, Centre d'action bénévole de la Minganie (CAB Minganie)
- Nadia Gallant, Coopérative d'Aide à domicile de la Minganie (CADM Minganie)
- Carmen Blais, Centre le Volet des femmes – Secteur Havre-Saint-Pierre
- Julie Bouchard, CISSS de Minganie (Organisatrice communautaire)
- Marie-Ève Labrecque, CISSS de Minganie (Organisatrice communautaire)
- Geneviève Paquette, CISSS de Minganie (Agente en prévention et promotion de la santé)
- Amélie Landry, CISSS de Minganie (Kinésiologue, agente de prévention et promotion de la santé)
- Audrey Roy, MRC de Minganie (Agente en développement social et des communautés)
- Charlotte Cormier, conseillère municipale, responsable du dossier MADA

Équipe de direction de la Municipalité et membres du conseil municipal (Volets ressources humaines et financières + échéanciers)

### Rédaction, corrections et mise en page

- Solange Landry et Alison Rail-Bond, adjointes administratives à la direction générale
- Charlotte Cormier, élue et coordonnatrice du projet

**Graphisme :** Liliana Leal – Secrétariat aux aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux



En partenariat avec :



ANNEXE 2  
Municipalité de Havre-Saint-Pierre  
**Les rôles de la Municipalité**



**MUNICIPALITÉS  
AMIES DES AÎNÉS**



# Les rôles de la municipalité

Le milieu municipal ne détient pas à lui seul la réponse à tous les enjeux touchant les familles. Cependant, il est un acteur incontournable dans toutes démarches de planification collective visant leur mieux-être. À ce titre, les municipalités peuvent endosser différents rôles dans la réalisation d'initiatives pour les familles. Cet outil présente les quatre principaux rôles joués par les municipalités.

<b>Pourquoi?</b> Objectif poursuivi	Il permet de bien identifier et circonscrire le rôle que la municipalité jouera dans la réalisation de chacune des actions du plan d'action.
<b>Quelle démarche?</b>	<b>PFM et MADA</b>
<b>Quand?</b> À quelle étape de la démarche?	Cet outil est utile dès le début de la démarche ainsi que lors de l'étape d'élaboration du plan d'action. Étape 6 de la démarche PFM
<b>Type d'outil</b>	Contenu théorique
<b>Quelques conseils pratiques pour bien utiliser cet outil</b>	Il arrive que quelques-uns de ces rôles s'exercent simultanément dans la réalisation d'un projet. Par contre, il est important qu'un des quatre rôles soit identifié comme majeur au niveau de l'engagement de la municipalité dans la réalisation d'une action. Cela a pour effet d'éviter un malentendu qui pourrait causer de l'incertitude dans l'atteinte des objectifs.



## Leader

### Une municipalité qui se reconnaît en tant que leader verra à :

- *initier l'action;*
- *coordonner sa mise en œuvre;*
- *assumer la responsabilité de sa réalisation.*

Une municipalité qui endosse le rôle de **leader** reconnaît l'importance de poser des gestes concrets pour répondre aux besoins des familles.



- *Mettre en place l'activité « l'heure du conte » à la bibliothèque;*
- *Organiser annuellement une fête de la famille;*
- *Aménager une aire de jeu pour les 0-5 ans dans le parc municipal;*
- *Développer une section « Famille » sur le site Internet de la municipalité.*

### Quelques verbes d'action qui permettent à la municipalité d'endosser le rôle de leader :

- Réaliser
- Mettre en place
- Aménager
- Bâtir
- Publier
- Implanter

## Partenaire

### Une municipalité qui se reconnaît en tant que partenaire dans la réalisation d'une action verra à :

- participer à un projet initié dans sa communauté par un réseau ou un organisme;
- identifier les ressources qui confirmeront sa contribution.

Le rôle de partenaire implique que la municipalité contribuera à la réalisation d'une action sans pour autant être le porteur du dossier et en assumer le leadership. Cependant, le rôle joué par la municipalité en tant que partenaire va plus loin qu'octroyer un soutien financier. Lorsqu'une action implique ce rôle, une entente écrite peut être faite entre les parties afin de bien identifier les rôles et responsabilités de chacun.



- Participer à la mise en place de Trotibus en partenariat avec l'école primaire;
- Collaborer à l'étude sur les besoins des aînés en matière d'habitation.

### Quelques verbes d'action qui permettent à la municipalité d'endosser le rôle de partenaire :

- Collaborer
- Participer
- Contribuer

## Facilitatrice

### Une municipalité qui désire jouer ce rôle dans la réalisation d'une action verra à :

- soutenir la réalisation d'une action de différentes façons (financier, technique, administratif, etc.) sans pour autant y jouer un rôle actif de premier plan.



- Fournir le matériel nécessaire pour la mise en place du projet de bibliothèque mobile se déplaçant dans les CPE;
- Octroyer un soutien financier pour la réalisation d'une fête familiale d'un organisme;
- Déléguer un employé municipal pour effectuer la sonorisation lors d'un événement familial.

### Quelques verbes d'action qui permettent à la municipalité d'endosser le rôle de facilitatrice:

- Octroyer
- Offrir
- Fournir
- Attribuer
- Affecter
- Déléguer

## Ambassadrice

### Une municipalité qui désire jouer ce rôle dans la réalisation d'une action verra à :

- Représenter les intérêts des familles et des aînés auprès d'instance régionale ou auprès des gouvernements supérieurs.
- Accorder son appui pour un projet particulier auprès d'instance régionale ou auprès des gouvernements supérieurs.

Le rôle d'ambassadeur s'exprime habituellement par une intervention de communication dans laquelle le conseil municipal signifie son adhésion.



- Faire des démarches auprès de la Société d'habitation du Québec (SHQ) pour assurer la pérennité du financement des programmes d'habitation sociale et communautaire;
- Préparer un mémoire sur l'importance de maintenir le soutien aux organismes qui oeuvrent auprès des familles;
- Déléguer un représentant de la municipalité pour siéger sur le comité de transport régional.

### Quelques verbes d'action qui permettent à la municipalité d'endosser le rôle d'ambassadrice:

- Faire des représentations
- Déléguer un représentant
- Écrire une lettre d'appui

# ANNEXE 3

## Municipalité de Havre-Saint-Pierre

Portrait des familles et des aînés de Havre-Saint-Pierre



**MUNICIPALITÉS  
AMIES DES AÎNÉS**

## ANNEXE 3 : Portrait des familles et des aînés de Havre-Saint-Pierre (Dossiers statistiques actualisées en référant aux données fournies par la MRC de Minganie)

Lors de l'émission de la Politique Municipalité Amie des Aînés (édition 2015-2018), on notait que selon les données les plus récentes du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, 3 574 personnes résidaient à Havre-Saint-Pierre en 2014. Selon Statistique Canada, on constatait qu'entre 2006 et 2011, il y avait eu une variation de la population de 8,5 %. Les gens âgés de 55 ans et plus représentaient alors 30 % de la population, soit 1015 personnes. Cependant en 2021, ce même groupe d'âge représentent 40% selon les données du recensement de statistiques Canada 2021.

Cependant selon les données les plus récentes nous ayant été communiquées par la MRC de Minganie, en référant aux données tirées de la dénomination et du découpage géographique au 1<sup>er</sup> juillet 2022, il y avait plutôt 3 337 personnes à Havre-Saint-Pierre en 2021 comparativement à 3 418 en 2011 et 3 574 en 2014. À partir de ces données, l'évolution de la population de 2011 à 2021 (données révisées) fait références à une réduction de **-2,37 %** au niveau de la population de Havre-Saint-Pierre. Au 1<sup>er</sup> juillet 2022, les données provisoires démontrent une baisse de 3.6 % de population depuis 2016 passant de 3 460 à 3 337 résidants pour Havre-Saint-Pierre.

### Évolution de la population de Havre-Saint-Pierre, de la Minganie et du Québec, de 2011 à 2016 (Données révisées)/2021 (Données provisoires au 01-07-2022)

	Havre-Saint-Pierre	Minganie	Québec
2006	3150	6 390	7546131
2011	3418	6 613	7 903 001
Variation (5 ans) 2006-2011	+8,5	+ 3,49%	4,73 %
2014	3 574		
2016	3 460	6 587	8 164 361
2021	3337	6 467	8 501 833
Variation (10 ans) 2011-2021	-2,37	-2,21	7,57

Source : statistique Canada et Dénomination et découpage géographique a 1<sup>er</sup> juillet 2022.

Lors de l'émission de la politique MADA, édition 2015-2018, l'Institut de la statistique du Québec prévoyait qu'il y aurait une faible baisse de la population d'environ 0,5 % d'ici 2031. La proportion des gens âgés, quant à elle serait à la hausse, alors que l'âge médian passera de 40 ans en 2011 à 47 ans en 2031. Si la tendance se poursuit selon les données émises au 1<sup>er</sup> juillet 2022, malheureusement il semble bien que déjà en 2021 la baisse de population est plus importante que prévue. En sus, à moins d'un boom économique générant l'arrivée de nouveaux résidents, il faut supposer que la population active sera en déclin puisque, comme le démontre le tableau qui suit, la population est vieillissante car le % de la catégorie 65 ans et plus connaît déjà en 2021 une importante hausse,



## Répartition de la population selon les groupes d'âge, en 2021

Tranche d'âge	Havre-Saint-Pierre		Minganie		Québec	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
0-14 ans	525	15,7	1115	17,22	1391360	16,37
15-64 ans	2 040	61.1	3985	61,54	5356945	63,01
65 ans et plus	775	23,2	1375	(21,24)	1753530	20,62
<b>TOTAL :</b>	3 340	100	6475	100	8501835	100

Source : statistique Canada, recensement 2021 (compilé par la MRC de Minganie)

De 2011 à 2021, bien que la catégorie 0-14 semble assez stable, passant de 16 % à 15,7 %, on constate que la population active, soit le groupe d'âge de 15-64 ans, est en fort déclin passant de 71,89 % à 61.1 % alors que la catégorie des 65 ans et plus connaît une importante hausse passant de 12,59 % à 23.2 %. Cela dénote clairement l'importance, même la nécessité, d'adapter les activités et services en fonction du vieillissement de la population, vieillissement qui devrait également gagner du terrain avec les années considérant que l'espérance de vie augmente avec l'évolution de la science et l'amélioration générale des conditions de vie.

### Familles

Selon les données de Statistique Canada, il y aurait 990 familles vivant dans la communauté de Havre-Saint-Pierre, dont 10,6 % seraient monoparentales. Près d'une famille sur deux compte des enfants dans le ménage. Par ailleurs, le nombre de naissances annuelles depuis 2001 se maintient à près de 40 naissances.

### L'âge médian de la population

En 2021, l'âge de la population de Havre-Saint-Pierre était de 46,4 ans pour les hommes et 48,4 ans pour les femmes, alors qu'en 2011, l'âge médian était de 44,2 ans (43,5 pour les hommes et 44,5 pour les femmes). Pour le Québec, cet âge se situe à 43,2 (42 ans pour les hommes et 44 ans pour les femmes). En 2011, il était à 41,9 (40,7 pour les hommes et 43 pour les femmes).

### L'indice de vieillesse

L'indice de vieillissement de la population est le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 personnes âgées de moins de 15 ans. Il permet de mesurer le degré de vieillissement de la population. **Plus l'indice est élevé, plus le vieillissement est important.** À Havre-Saint-Pierre, l'indice de vieillissement est de 133 alors que pour le Québec, il est de 126.

## **Scolarité**

En 2006, 30 % des gens de la municipalité ne possédaient aucun certificat, diplôme ou grade, ce qui représentait 5 % de moins que le reste du Québec. Près de 20 % des habitants ont un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent et près de 12,5 % des gens avaient un certificat ou un grade universitaire, ce qui était sous la moyenne nationale, qui était de 21 %.

En 2021, ces statistiques sont comme suit :

- 23 % ne possédant aucun certificat, diplôme ou grade, ce qui représente 5% de plus que le reste du Québec.
- Près de 20 % des habitants ont un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent
- Près de 10% des gens ont un certificat ou un grade universitaire. Ce qui est moindre par rapport à la moyenne nationale qui est de 23 %

Certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires 56,9% incluant un certificat ou un grade universitaire

## **Logement**

Un peu plus de 76 % des résidents de Havre-Saint-Pierre habitent dans une résidence dont ils sont propriétaires. Quelque 23 % des ménages sont de type locataires. En comparaison, 60 % des ménages québécois sont propriétaires et 40 % sont locataires.

## **Économie**

À partir des données disponibles de Statistique Canada de 2021, la municipalité avait un taux de chômage de 6,6 % comparativement à 10,2 % en 2006, ce qui était mieux que le reste de la MRC de Minganie et Golfe Saint-Laurent, qui avait un taux de 13,8% comparativement à 18 % en 2006 et que pour le Québec, qui en 2021, enregistrait un taux de chômage de 7,5 %.

Selon des données du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, la région de la Côte-Nord affichait en 2021 un taux de chômage de 7,5 %. En ce qui concerne le revenu, les données de Statistique Canada démontrent que le revenu total moyen des familles économiques à Havre-Saint-Pierre était de 127 000 en 2020, un peu plus de 10 000\$ que la moyenne nationale.